



Institut de *défense* pénale

SAMEDI 10 AVRIL 2010
9H00 – 17H00*
MARSEILLE

SEMINAIRE DE FORMATION

Sous la direction de alain molla et Philippe VOULAND

JUSTICE PENALE ET PEDOPHILIE

HOTEL PULLMAN PALM BEACH

200 corniche j.f.kennedy 13007 marseille

déjeuner sur place

TARIF : 418,60 € TTC (soit 350,00 € HT)

MATINEE 9H – 13H

***1 . Aspects juridiques : un droit d'exception ?**

Comment légiférer ?

Le droit définit-il la pédophilie ?

Les spécificités : prescription, qualification, récidive, exécution de la peine ...

Intervenante : Christine LAZERGES, Professeur à l'Université Paris 1

***2 . Connaître et comprendre la sexualité des mineurs. Comment distinguer ?**

Quel regard sur la sexualité chez les mineurs et entre mineurs ?

Et quand l'abuseur est lui-même mineur ?

Mineurs pervers : confusion des places, fissuration de la phase de latence, pornographie initiatique.

Les seuils d'âge légaux sont-ils en adéquation avec ce qui distingue l'enfant de l'adolescent ?

Phénomènes de groupe et nouvelles conduites sexuelles.

Impact de l'intervention pénale.

Intervenante : **Pascale PLOMION**, Docteur en Psychologie, Expert

***3 . Les défendre tous ! ... même les pédophiles ? Comment les défendre ?**

Typologie variable des systèmes de défense générés par ce contentieux.

Face au « client » : disponibilité, neutralité, intransigeance, résistance, incitation à l'aveu ?

Quelle attitude face au déni ?

Face au juge : profil bas et connivence ? provocation ? revendication ?

Face à la victime / Partie civile : affrontement périlleux ?

Difficulté de plaider dans l'hostilité générale.

Intervenant : **Alain MOLLA**, Avocat au Barreau de
MARSEILLE

APRES MIDI 14H – 17H

***4 . Entre contestation, mensonge, déni et aveux. Comment les juger ?**

La difficulté de juger : entre contestations, dénis, aveux ; stratégie et spontanéité.

Procès pénal ou/et thérapie : guérison de l'auteur, deuil de la victime. Qu'en penser ?

Comment « tenir » les tensions en présence : affrontements Partie civile/Défense/Accusateur public.

Place de l'avocat dans l'édifice.

Etats d'âmes de juges sur la condition carcérale des mis en cause concernés ?

Capacité de l'institution judiciaire à engranger et à traiter ce contentieux.

Intervenant : **Jean Jacques PENAUD**, Président de la Cour d'Assises de SAINT ETIENNE

***5 . Le pédophile et la sanction Comment les traiter ?**

Quel avenir pour le pédophile avéré condamné ?

Emprisonnement : punition, élimination, humiliation, dissuasion /exemplarité

Quels soins ? Quelle guérison ?

Evaluation de la récidive post carcérale

Instrumentalisation de l'expert : préparation à la sortie, pronostic, prédication.

Justice pénale : un laboratoire du principe de précaution.

Capacité de l'institution pénitentiaire à engranger et à traiter ce contentieux.

Place de l'avocat dans l'édifice

Intervenant : **Sophie BARON LAFORET**, Psychiatre, Directrice du CERIASIF-PARIS (Centre Ressource pour Intervenants auprès des Auteurs de Violence Sexuelle Ile de France)

